

15 MARS 2023

Bpifrance renforce son soutien à l'industrie française en lançant le fonds Bpifrance Amorçage Industriel, d'un montant de 50 M€, pour accompagner les jeunes entreprises industrielles innovantes sur des marchés déjà matures.

Bpifrance mobilise 50 millions d'euros dans la création du fonds Bpifrance Amorçage Industriel, dédié aux entreprises qui développent des innovations incrémentales en phase d'industrialisation. Bpifrance complète ainsi son continuum de financement en faveur de l'industrie française. En investissant ce nouveau segment de marché, encore peu couvert, Bpifrance ambitionne de créer un effet d'entraînement auprès des investisseurs privés.

Paris, le 15 Mars 2023 – L'action de Bpifrance pour l'industrie est historique et massive avec 25 milliards d'euros déployés en 2021, soit environ 50 % de l'ensemble des moyens injectés par la banque dans l'économie. Bpifrance qui déploie le Plan Startups et PME industrielles depuis son lancement en janvier 2022 dans le cadre de France 2030, participe à la relance de la dynamique industrielle sur tout le territoire afin de répondre à l'objectif gouvernemental de créer 100 usines innovantes par an d'ici 2030. Le nouveau fonds Bpifrance Amorçage Industriel, doté et géré par Bpifrance s'inscrit dans cette ambition.

Le fonds Bpifrance Amorçage Industriel est dédié aux startups industrielles qui développent en France des produits innovants, ne reposant pas sur des technologies différenciantes et qui ne nécessitent pas de composants ou de savoir-faire hautement techniques, mais dont la capacité de différenciation est forte et qui veulent produire en France. De par leur nature, ces produits sont soumis à un risque technique et réglementaire modéré qui leur permet un développement rapide.

Si ces entreprises sont nombreuses (Bpifrance en a identifié plus de 400 à fin 2022, dans une analyse non exhaustive), nombre d'entre elles peinent à trouver des financements, en particulier en capital, pour passer du prototype à la ligne de production pilote puis à la première usine. Ainsi en 2021, moins de 40% de ces start-ups rencontrées par Bpifrance avaient levé des fonds et seulement 50% d'entre elles pour un montant supérieur 1,5 millions d'euros.

Le fonds Bpifrance Amorçage Industriel, qui sera opérationnel au courant du deuxième trimestre 2023, prendra des participations minoritaires dans des entreprises en phase expérimentale de production en série. Bpifrance investira des tickets unitaires de 250 000 euros à 2 millions d'euros. Les tours de table devront réunir, au coté de Bpifrance, au moins un investisseur institutionnel bénéficiant d'une expertise technique ou sectorielle complémentaire de celle de l'équipe dirigeante. Fidèle à la doctrine de Bpifrance, le fonds d'amorçage industriel accompagnera les entreprises de son portefeuille sur le long terme.

Paul-François Fournier, Directeur exécutif de l'Innovation déclare : « *Le chemin vers l'industrialisation des innovations incrémentales est par nature plus rapide et moins risqué que pour les innovations de rupture. Les entreprises qui les développent sont toutefois insuffisamment financées par les acteurs privés, alors même qu'elles constituent un levier majeur de renforcement du tissu industriel français, de création d'emplois et de maintien des*



compétences sur l'ensemble du territoire. En créant un fonds dédié qui complète le dispositif existant, notre ambition est de renforcer notre soutien à la relance de la dynamique industrielle du pays. »

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Contacts presse :

Nathalie Police

Tél. : 01 41 79 95 26

nathalie.police@bpifrance.fr

Pierre Cejka

Tél. : 06 63 78 64 21

pierre.cejka@bpifrance.fr